

Pierre P. Tremblay et Guy Lachapelle, *Le contribuable : héros ou malfaiteur*, Sainte-Foy, Presses de l'Université du Québec, 1996, 126 p.

Danielle Morin

Volume 16, numéro 2, 1997

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/040077ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/040077ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Société québécoise de science politique

ISSN

1203-9438 (imprimé)

1703-8480 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer ce compte rendu

Morin, D. (1997). Compte rendu de [Pierre P. Tremblay et Guy Lachapelle, *Le contribuable : héros ou malfaiteur*, Sainte-Foy, Presses de l'Université du Québec, 1996, 126 p.] *Politique et Sociétés*, 16(2), 190–192.
<https://doi.org/10.7202/040077ar>

Pierre P. Tremblay et Guy Lachapelle, *Le contribuable : héros ou malfaiteur*, Sainte-Foy, Presses de l'Université du Québec, 1996, 126 pages.

Alors que l'échéance du 30 avril approchait à grand pas, en allant mettre mes deux déclarations de revenus à la poste, je me faisais la réflexion suivante : on a beau dire, mais il existe une certaine docilité de la part des contribuables qui se prêtent, en grande majorité, au rite annuel de déclarer leurs revenus au fisc. Car, rappelons-le, notre régime fiscal repose en grande partie sur la bonne foi des individus et sur leur capacité de se conformer volontairement aux nombreuses règles fiscales. C'est à partir d'une enquête menée auprès d'une population de 1 017 personnes âgées de 18 ans et plus et résidant en permanence dans la région métropolitaine de Montréal que Pierre P. Tremblay et Guy Lachapelle ont voulu en savoir un peu plus sur les comportements des contribuables face à leurs devoirs fiscaux. Se comportent-ils en honnêtes citoyens respectant scrupuleusement les règles fiscales ou, au contraire, leur conscience est-elle élastique à un point tel que la fraude fiscale devienne acceptable aux yeux de certains ? Malfaiteur pour les uns, héros pour les autres, le fraudeur fiscal est au cœur même de ce paradoxe. Les auteurs ont vaillamment tenté d'expliquer qu'est-ce qui peut justifier une si grande complaisance à l'égard de ces actes frauduleux.

Le motif politique expliquerait le mieux, selon les auteurs, pourquoi certains sont tentés de frauder le fisc. Ils réfèrent au « vote fiscal » des citoyens en indiquant que « la fraude fiscale comme mode d'opposition politique est la seule justification acceptable d'un comportement, disons-le encore une fois, antisocial » (p. 15-16). La fraude fiscale serait alors une sorte d'exutoire pour certains contribuables frustrés par un sentiment d'impuissance politique et jugeant qu'entre deux élections, ils ne peuvent autrement exprimer leur désaccord à l'égard de certaines décisions ou encore exercer de pression véritable sur l'action des gouvernements. La fraude trouverait alors sa légitimité dans le refus d'obtempérer à des règles jugées abusives et qu'il est impossible de changer. La fraude devient dès lors un moyen de protection du contribuable sans défense contre un État malfaiteur ! Et la désobéissance civile, que constitue dans les faits la fraude fiscale, est à partir de là tout à fait légitime. Par ailleurs, les motifs économiques, qui lient le comportement délinquant à une analyse coûts-bénéfices savamment menée par le contribuable, ou encore les motifs techniques, selon lesquels la fraude se produirait lorsqu'il y a des trous dans la loi et que d'habiles contribuables ou fiscalistes arrivent à les reconnaître, contribueraient sans doute à alimenter les pratiques frauduleuses mais n'en seraient pas les principales raisons. Selon les auteurs, les résultats de l'enquête confirment l'hypothèse du vote fiscal en tant que raison principale expliquant la fraude fiscale.

L'enquête menée par ces auteurs a permis de relever plusieurs éléments intéressants concernant les perceptions des Québécois à l'égard de l'économie et des questions d'argent, de la société, de l'État et des gouvernements, de la fiscalité en général et, finalement, de la fraude fiscale. À propos de l'économie et des questions d'argent, les Québécois attribuent généralement les ratés de la vie économique aux gouvernements et aux entreprises. Les taxes, encore plus que les impôts, exerceraient une influence marquée sur les cycles économiques. Par ailleurs, les Québécois seraient peu intéressés par les informations financières et fiscales. Et moins ils sont informés, plus leur jugement serait sévère à l'égard de la conjoncture économique. À propos de la société, ce serait la loi de la jungle qui sévirait. En effet, une majorité de Québécois croit que « l'État est complice de ce déséquilibre des chances et que les lois sont davantage au service des riches que des pauvres » (p. 31). C'est à la fois un sentiment d'impuissance et une profonde déception face à des attentes non satisfaites qui feraient en sorte de provoquer une aliénation politique susceptible d'encourager les comportements frauduleux. À propos de l'État et des gouvernements, l'opinion générale veut que les biens publics soient mal administrés. On reconnaît que les bureaucraties sont indispensables mais qu'elles devraient être réformées. Par ailleurs, il semblerait que le discours néo-libéral qui préconise que le meilleur État soit le moins d'État possible, ne reçoit pas l'appui d'une majorité de la population québécoise. À propos de la fiscalité en général, les Québécois mettent en doute la justice et l'équité du système fiscal. À propos de la fraude fiscale, une majorité de Québécois croit que les riches le sont devenus en contournant l'impôt. Selon les auteurs, « il y a là un vieux fond d'aliénation sociale et économique qui ne se dément pas » (p. 95). L'enrichissement et les activités troubles seraient encore nécessairement

associés dans l'esprit de beaucoup de Québécois. Cette aliénation politique, économique et sociale constitue un terrain fertile pour encourager les actes frauduleux, par lesquels les citoyens ont l'impression de se faire justice, l'État étant dorénavant considéré comme incapable de faire régner la justice et l'ordre économique. Les auteurs conçoivent comme une « illusion fiscale » l'impression que beaucoup de citoyens ont d'en avoir de moins en moins pour leur argent en ce qui a trait aux services publics. En effet, après avoir comparé le fardeau fiscal des Québécois avec celui des habitants des autres provinces canadiennes, ils conviennent que « si les Québécois sont les citoyens les plus taxés au Canada, ils ne sont pas ceux qui en retour reçoivent le moins de leurs gouvernements » (p. 112).

L'ouvrage est riche en enseignements sur ce qui peut contribuer à alimenter les pratiques fiscales frauduleuses. Leur modèle théorique du vote fiscal est appliqué avec beaucoup de lucidité et constitue une explication plausible du comportement des fraudeurs. Je déplore cependant que les auteurs aient parfois coupé court certaines de leurs analyses. Par exemple, j'ai peine à croire que l'impression de payer davantage pour les services reçus soit une totale illusion fiscale. Il ne faudrait pas oublier qu'une part importante du fardeau fiscal des contribuables est destinée au service de la dette, qui s'est accrue considérablement au cours des années 1980, rendant ainsi très difficile le maintien de la qualité et de la quantité des services existants. D'autre part, les Québécois qui reçoivent le plus de leurs gouvernements ne sont pas nécessairement ceux qui paient le plus d'impôts : c'est généralement plutôt l'inverse. Pour n'en citer que quelques-uns : les bénéficiaires de l'aide sociale, les étudiants universitaires, les personnes âgées dans les institutions subventionnées, etc. À mon avis, cela contribue fortement à confirmer au contribuable qu'il paie plus qu'il ne reçoit. Le contribuable ne se livre pas nécessairement à une réflexion philosophique lorsqu'il paie ses impôts. C'est ainsi qu'il aura tendance à n'inclure dans ses calculs que les services dont il bénéficie directement. Les nécessités de la vie dans un régime démocratique, les services plus flous comme la protection de l'environnement et la sécurité publique, les compromis nécessaires pour assurer le maintien de la paix sociale, seront bien souvent exclus, ne serait-ce que parce qu'il est difficile de mesurer la valeur de ces éléments. Finalement, il aurait été intéressant d'explorer davantage les moyens possibles pour contrer le problème de la fraude fiscale. Les auteurs se contentent de dire qu'une armée de vérificateurs ne réglerait rien. Ils auront sans doute raison s'il s'agit là du seul moyen que l'on compte utiliser. La fraude fiscale est un problème infiniment complexe et qui requiert des stratégies tout aussi complexes pour en venir à bout. Cet ouvrage nous a permis de mettre le doigt sur les causes de la fraude fiscale : la table est maintenant mise pour trouver les solutions !

Danielle Morin

École nationale d'administration publique